

COMMISSION TERRAIN
SUIVE DONNEE PAR LA DIRECTION DU GOLF
SUR LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION DU PARCOURS
(VERSION DU 07/09/2017)

Cette action fait suite à la réunion qui s'est tenue le 22 avril 2017 avec la direction du golf (Pierre Antoine et Jean Michel Barbot).

Le tour du parcours a été réalisé par Chantal Gobin et Patrick Liabaud le 10 mai 2017.

Les actions qui sont recensées ont été soumises pour décision à Pierre Antoine au travers de deux réunions qui se sont tenues courant juin.

Le contenu et la diffusion de ce document de référence font l'objet d'un accord partagé entre la direction du golf et l'AS.

Bien évidemment, s'agissant des travaux d'amélioration, le calendrier prévisionnel qui figure sur ce document pourra être réactualisé en fonction des aléas tels que la météo, les sangliers, les fuites sur réseau d'eau, ...

Pour cette raison, ce document fera l'objet d'un examen régulier avec la direction du golf dans le cadre de la Commission Terrain.

1/ Analyse trou par trou

TROU 1 :

- Entretien petite maison départ des blancs (remise en peinture, ...) : travaux réalisés d'ici septembre 2018
- Plaques de terre persistantes sur les côtés du fairway le long des arbres : travaux réalisés d'ici septembre 2018
- Faire commencer le grand rough au 2^{ème} rideau d'arbres, au niveau des tas de feuilles : fait et fera l'objet d'un entretien régulier
- Nettoyer les sous-bois (retirer les branches mortes,...) : fait et fera l'objet d'un entretien régulier
- Placer un panneau next tee pour indiquer le départ suivant : demande à instruire

TROU 2 :

- Aplanir les départs dames : travaux réalisés d'ici septembre 2018
- Nettoyer le fossé à droite du départ dames : fait et fera l'objet d'un entretien régulier
- Nettoyer fossé transversal (situé devant les repères rouges) sur toute sa largeur : fait et fera l'objet d'un entretien régulier
- Nettoyer les pieds d'arbre à gauche vers le magnolia : fait et fera l'objet d'un entretien régulier
- Nettoyer le fossé à droite du fairway quand il est la continuité du petit rough : fait et fera l'objet d'un entretien régulier
- De chaque côté du chemin transversal, nettoyer fossé et pieds d'arbre : fait et fera l'objet d'un entretien régulier
- Drainer le fairway là où cela s'avère nécessaire : problème identifié et à instruire

TROU 3 :

- Nettoyer les pieds des arbres situés à gauche des départs (entre l'arrivée du trou 2 et le départ du trou 3) car ils sont dans une zone petit rough : travaux réalisés d'ici automne 2017
- Nettoyer fossés à gauche et à droite du chemin transversal : fait et fera l'objet d'un entretien régulier
- Nettoyer pieds d'arbres à gauche et à droite du chemin transversal : fait et fera l'objet d'un entretien régulier
- Reprendre les bords de bunkers de green : travaux réalisés d'ici l'automne 2017
- Sur le chemin qui mène au trou 4, nettoyer fossé : fait et fera l'objet d'un entretien régulier

TROU 4 :

- Placer un panneau next tee pour indiquer le départ suivant : fait d'ici l'automne 2017
- Réparer toiture cabane à gauche des départs : travaux réalisés d'ici l'automne 2017

TROU 5 :

- Mettre en place des protections pour garantir l'intégrité des plantations réalisées autour des départs messieurs et dames : travaux réalisés d'ici l'automne 2017
- Reprendre les arroseurs sur les départs : travaux réalisés d'ici l'automne 2017
- Aplanir les départs jaunes, bleus et rouges : sujet à instruire en fonction des résultats produits par l'action précédente
- Reprendre les bords du bunker de fairway à gauche : travaux réalisés d'ici l'automne 2017
- Supprimer plaque de terre sur l'avant green : fait

TROU 6 :

- Nettoyer les abords des départs messieurs et dames : travaux réalisés d'ici l'automne 2017
- Aplanir les départs dames : sujet à instruire (la pose de barrières anti-racines réalisée il y a quelques mois est de nature à améliorer la qualité des départs)
- Supprimer plaque de terre sur l'avant green : fait

- Mettre en place des arroseurs et des barrières anti racines autour du green : travaux réalisés d'ici septembre 2018

TROU 7 :

- Nettoyer partie gauche du fairway à la hauteur de la pièce d'eau : fera désormais l'objet d'un entretien régulier
- Drainer le fairway là où cela s'avère nécessaire : sujet à instruire (idem fairway du trou 2)
- Reprendre les bords de bunkers de green (à gauche et à droite) : travaux réalisés d'ici l'automne 2017
- Nettoyer pied de l'arbre situé sur la partie gauche du green (il est « en jeu ») : travaux réalisés d'ici l'automne 2017/fera l'objet d'un entretien régulier
- Placer un panneau next tee pour indiquer le départ suivant : non prioritaire

TROU 8 :

- Aplanir départs messieurs et dames : travaux réalisés d'ici septembre 2018
- Nettoyer fossé latéral droit sur toute sa longueur : fait et fera l'objet d'un entretien régulier
- Drainer le fairway là où cela s'avère nécessaire : sujet à instruire (idem fairway trou 2)
- Avant l'obstacle d'eau, nettoyer le fossé à droite, jusqu'à la limite du grand rough : à faire rapidement et fera l'objet d'un entretien régulier
- Enlever les souches autour du green : accord sur le principe (travaux réalisés à partir de l'automne 2017 avec des modalités adaptées à la nature des souches : tronçonnage ou rognage)
- Placer un panneau next tee pour indiquer le départ suivant : travaux réalisés d'ici l'automne 2017

TROU 9 :

- Sur le chemin qui mène au départ des repères jaunes, bleus et rouges, nettoyer fossé à gauche et à droite : fait et fera l'objet d'un entretien régulier
- Placer un panneau next tee pour indiquer le départ suivant : travaux à réaliser d'ici l'automne 2017

TROU 10 :

- Mettre un panneau indiquant la priorité donnée aux joueurs arrivant du trou 9 par rapport à ceux qui partent directement du trou 10 : accord de principe (l'AS fera une proposition de contenu)
- Plaques de terre persistantes de chaque côté du fairway le long des arbres : travaux réalisés d'ici septembre 2018
- Faire commencer le grand rough au 2^{ème} rideau d'arbres, au niveau des tas de feuilles : fait et fera l'objet d'un entretien régulier
- Nettoyer les sous-bois (retirer les branches mortes, ...) : fait et fera l'objet d'un entretien régulier

- Consolider le « petit pont » qui mène au green (beaucoup de planches abimées) : travaux réalisés d'ici septembre 2018
- Nettoyer fossé situé derrière le green (il est « en jeu ») : fait et fera l'objet d'un entretien régulier

TROU 11 :

- Nettoyer fossé devant le départ des blancs (à gauche et à droite) : fait et fera l'objet d'un entretien régulier
- Aplanir départ repères jaunes : travaux à réaliser d'ici l'automne 2017
- Aplanir départs repères bleus et rouges : à instruire
- Reprendre les arroseurs au départ des dames : travaux réalisés d'ici l'automne 2017
- Reprendre les bords de bunker de green : travaux réalisés d'ici l'automne 2017

TROU 12 :

- Nettoyer fossé devant départs messieurs (à gauche et à droite) : fait et fera l'objet d'un entretien régulier
- Refaire prioritairement le départ des dames (bleu et rouge) : travaux en cours
- Aménager provisoirement un départ dames correct (pied et tee à plat), dans l'attente de la réfection des départs dames (cf point précédent) : travaux à réaliser rapidement
- Nettoyer le fossé transversal à droite du fairway le long du champs de colza (y compris le retour): fait et fera l'objet d'un entretien régulier

TROU 13 :

- Aplanir les départs messieurs et dames : sujet à instruire sur le moyen terme (au delà de septembre 2018)
- Tondre correctement les tours de bunker de green et obstacle d'eau à gauche du green : fait et à maintenir
- Achever l'aménagement de l'obstacle d'eau (cela donne l'impression d'être en chantier permanent) : travaux réalisés d'ici l'automne 2017

TROU 14 :

- Mettre en service rapidement les nouveaux départs : fait
- Aplanir départs des blancs : non car a priori, blancs = jaunes
- Reprendre les arroseurs au départ des dames : travaux réalisés d'ici l'été 2018
- Aplanir départs dames : sujet à instruire en fonction des résultats produits par l'action précédente
- Tondre entre les deux départs messieurs et dames pour en faire une zone unique : fait et fera l'objet d'un entretien régulier
- Nettoyer les pieds d'arbre situés dans le petit rough à gauche du fairway : à faire et à entretenir régulièrement
- Nettoyer le fossé « Gaudicheau » : fait et fera l'objet d'un entretien régulier

- Installer une signalétique next tee en indiquant clairement les directions messieurs et dames (avec mention des toilettes et d'un point d'eau potable) : travaux à réaliser d'ici l'automne 2017

TROU 15 :

- Aplanir départs dames : en cours d'instruction (sujet traité d'ici septembre 2018)
- Mettre une poubelle au niveau du départ des dames : en cours d'instruction
- Installer signalétique du trou au niveau du départ des dames : en cours d'instruction

TROU 16 :

- Aplanir départs dames : travaux réalisés d'ici septembre 2018
- Nettoyer fossé dans la remontée du trou à gauche (fait) et à droite (non fait) (après le bunker de fairway) : fera l'objet d'un entretien régulier

TROU 17 :

- Aplanir départs messieurs et dames : sujet à instruire sur le moyen terme (au delà de septembre 2018)
- Nettoyer fossé à gauche et à droite : fait et fera l'objet d'un entretien régulier
- Reprendre les bords des bunkers de green à gauche et à droite : travaux réalisés d'ici l'automne 2017
- Placer un panneau next tee pour indiquer le départ suivant (en distinguant l'accès voiturette et l'accès chariot) : à instruire rapidement
- Nettoyer le(s) chemin(s) menant au départ du trou 18 : travaux à réaliser d'ici l'automne 2017

TROU 18 :

- Reprendre les arroseurs départs dames et messieurs : travaux réalisés d'ici l'automne 2017
- Aplanir départs messieurs et dames : sujet à instruire en fonction des résultats produits par l'action précédente
- Nettoyer fossé situé à gauche après le dog-leg (cette zone est située petit rough) : travaux réalisés d'ici l'automne 2017
- Nettoyer les pieds d'arbres dans cette même zone et supprimer les branches basses : travaux réalisés d'ici septembre 2018
- Nettoyer fossé à droite le long de la gazonnière et du jardin à la française : fait et fera l'objet d'un entretien régulier
- Nettoyer pieds d'arbres et supprimer branches basses sur la partie gauche du fairway à l'approche du green : travaux réalisés d'ici l'automne 2017

2/ Sur le plan général

Avoir une hauteur de tonte (fairways, petit rough, avant green et green) la plus proche des recommandations de la FFG (cf. vademecum) : on doit pouvoir putter à partir des avant greens et ceux ci, après qu'ils aient été tondus, ne doivent pas être couverts de déchets de tonte. S'assurer que les différents niveaux de tonte doivent permettre de distinguer aisément petit rough et fairway

Nettoyer les pieds d'arbres régulièrement : ce sujet est abordé dans la première partie du document (principe : un arbre situé sur le petit rough doit avoir son pied dégagé de toute ronce, herbe ou rejet)

Anticiper/préparer la mise en place de green d'hiver (si nécessaire) : en attente retour de PAB

Anticiper la "jouabilité " du parcours sur l'année : la direction du golf souhaite travailler, pendant la période hivernale, sur la bonne qualité des 9 trous du retour

Anticiper l'apparition de maladies sur les greens (fusariose) : tonte régulière toute l'année, traitement adapté des surfaces, ...

Disposer d'une poubelle tous les 2 trous et d'un lave-balles tous les 3 trous

Remplacer/repeindre l'ensemble des piquets qui sont très abimés (ce travail doit être réalisé pendant la période d'hiver) : travaux réalisés d'ici septembre 2018

En matière de signalétique :

- * un drapeau sur le green d'entraînement : en attente retour PAB
- * panneau interdisant les approches lobées sur le putting green : à mettre en place rapidement
- * panneau "sécurité" rappelant aux promeneurs qu'ils sont sur un parcours de golf et qu'ils ne doivent se promener sur les chemins qui traversent les trous de golf : accord de principe/proposition de contenu à faire par l'AS
- * deux panneaux "consignes générales" placés au départ des trous 1 et 10 (sur celui du trou 10, ajouter une ligne concernant la priorité donnée aux joueurs arrivant du trou 9 par rapport à ceux qui démarrent directement du trou 10) : accord de principe/proposition de contenu à faire par l'AS